

## Communiqué de presse

Cimescaut s.a.

25 juin 2010

### Réaménagement des délais procéduraux

La société de droit belge Cimescaut S.A., cotée sur le marché réglementé d'Euronext Brussels, a sollicité et obtenu du tribunal de commerce de Tournai le réaménagement des délais de procédure dans l'affaire qui l'oppose à la SA Cimenteries CBR suite à la levée d'une option d'achat des titres détenus par Cimescaut dans la filiale commune Carrières d'Antoing.

En effet dans ses dernières conclusions, la SA Cimenteries CBR a produit de nouvelles pièces et développé de nouveaux arguments auxquels Cimescaut devait pouvoir répondre.

Le tribunal de commerce de Tournai a fait droit à la demande de Cimescaut et a en conséquence accordé de nouveaux délais pour conclure à chacune des parties. L'audience de plaidoiries prévue pour le 28 juin prochain a été postposée au 14 février 2011.

Cimescaut regrette le report du règlement judiciaire du litige mais s'est vue contrainte d'agir ainsi pour préserver ses droits.

Cimescaut veillera à tenir le marché informé de futurs développements relatifs à cette procédure.

*Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :*

**S.A. CIMESCAUT**

Monsieur Paul BERTRAND

Administrateur-délégué

Rue du Coucou 37

7640 Antoing

Tél. : 069/44 67 52

Fax : 069/44 67 89

Adresse e-mail : [paul.bertrand@cimescaut.com](mailto:paul.bertrand@cimescaut.com)

Site : [www.cimescaut.com](http://www.cimescaut.com)

**S.A. CIMESCAUT**

Monsieur Pierre BERTRAND

Administrateur Délégué

Rue du Coucou 37

7640 Antoing

Tél. : 069/44 67 53

Fax : 069/44 67 89

Adresse e-mail : [pierre.bertrand@cimescaut.com](mailto:pierre.bertrand@cimescaut.com)

Site : [www.cimescaut.com](http://www.cimescaut.com)